

Dates	12 mai	13 mai → 3 juillet	4 juillet → 4 août	5 août → 8 septembre	9 septembre → 15 octobre	16 octobre → début 2015
ÉTAPES	1) Portage et mobilisation des acteurs : Prise de conscience, mobilisation des acteurs locaux, sensibilisation sur le fait que le Pays Périgord Vert rentre dans une démarche de révision de son projet de territoire pour la période 2014-2020.	2) Diagnostic de territoire : - Recueil de données quantitatives et qualitatives ; - Analyse AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) ; - Détermination d'enjeux : tendances, dynamiques à l'œuvre, risques encourus ; - Identification des thèmes à traiter en priorité.	3) Réflexion sur une stratégie : - Construction de scénarii (proposition d'hypothèses d'évolution du territoire apparaissant plausibles) ; - Définition d'orientations et d'objectifs : objectifs à atteindre et orientations à mettre en œuvre, illustrées par des actions ; - Choix d'une stratégie : hiérarchisation des enjeux en fonction des dynamiques observées et des objectifs visés.	4) Adoption d'une stratégie : - Définition de la stratégie : construction d'un message simple et facilement communicable et appropriable ; - Proposition d'un plan d'action opérationnel : axes stratégiques, mesures et actions, mise en parallèle avec les projets recensés.	5) Début de la mise en œuvre du projet de territoire revisité : - Détermination des moyens techniques et financiers : maquette financière, calendrier, ingénierie ; - Candidature Programme Leader 2014-2020 ; - Adoption du plan d'actions avec les partenaires (qui fait quoi entre le Pays, les Communautés de communes, les communes, les acteurs privés, ...).	6) Poursuite de la mise en œuvre du projet de territoire revisité : - Candidature Contrat de cohésion 2014-2020 ; - Candidature Appel à projet Tourisme de la Région ; - Mise en place des premières actions structurantes et initiatives des porteurs de projet.
CONCERTATION	<u>Organisation de la concertation en mai :</u> - Constitution d'un Comité de pilotage ; - Constitution d'un Comité technique. <u>Entretiens avec des acteurs locaux en mai et juin :</u> - Rencontre avec les Présidents et Directeurs des Communautés de Communes fin mai / début juin ; - Entretiens (individuels et/ou collectifs) de fin mai à fin juin. <u>Participation du grand public :</u> Questionnaire à mettre en ligne : enjeux du territoire par les habitants. Contributions d'acteurs par mail.		<u>Entretiens complémentaires avec des acteurs locaux en juillet</u> (si besoin)			
	<u>Recensement des projets</u> : équipe Pays Périgord Vert + partenaires (tout au long de la démarche)					
	<u>Conseil d'Administration du Pays le 12 mai (17h) :</u> Présentation de la méthodologie et du calendrier.	- <u>Assemblée générale du Pays le 2 juin (17h)</u> Présentation de la méthodologie, du calendrier et des bilans du Contrat de Pays et du Programme Leader. - <u>Réunion Comité Technique le 1^{er} juillet (9h30-12h30)</u> - <u>Réunion Comité de Pilotage le 3 juillet (17h)</u> Travail sur l'analyse AFOM, la définition des enjeux et l'identification des thèmes à traiter en priorité.	- <u>Réunion Comité Technique le 31 juillet (9h30-12h30)</u> - <u>Réunion Comité de Pilotage le 4 août (17h)</u> Travail sur le choix d'un scénario, le choix des orientations et des objectifs et le choix d'une stratégie.	- <u>Réunion Comité Technique le 2 septembre (15h-18h)</u> - <u>Réunion Comité de Pilotage le 8 septembre (17h)</u> Travail sur la définition de la stratégie et l'élaboration du plan d'actions.	Réunion sur l'aboutissement de la démarche début octobre ou fin 2014 ?	Réunion sur l'aboutissement de la démarche début octobre ou fin 2014 ?
COMMUNIC	- Article, communiqué de presse, newsletter sur le lancement de la démarche ; - Création d'une rubrique « Projet de territoire » sur le site internet du Pays Périgord Vert : explication de la démarche, détail des différentes étapes.	- Article, communiqué de presse, newsletter sur l'étape 2 ; - Mise en ligne d'un questionnaire pour le grand public ; - Mise en ligne de la documentation sur le diagnostic de territoire et les comptes-rendus des réunions.	- Article, communiqué de presse, newsletter sur l'étape 3 ; - Mise en ligne de la documentation sur les orientations, les objectifs, le choix de la stratégie et les comptes-rendus des réunions.	- Article, communiqué de presse, newsletter sur l'étape 4 ; - Mise en ligne de la documentation sur la stratégie et le plan d'actions et les comptes-rendus des réunions ; - Diffusion d'un support de communication sur la nouvelle stratégie.	- Article, communiqué de presse, newsletter sur l'étape 5 et sur le bilan de la démarche ; - Mise en ligne de la documentation.	- Article, communiqué de presse, newsletter sur le projet de territoire revisité ; - Mise en ligne de la documentation ; - Diffusion d'un support de communication sur le projet de territoire et les actions associées.
ADMIN.		Dépôt candidature AMI pour le Programme Leader 2014-2020 le 31 mai : choix d'une problématique principale + une secondaire			Dépôt candidature Programme Leader 2014-2020 le 15 octobre	- Dépôt candidature Contrat de cohésion fin 2014 ; - Dépôt candidature Appel à projet Tourisme de la Région en 2015.